

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Colmar (68000)

Réponses de Frédéric Hilbert, au nom de la liste « Vivre Colmar »

— le 28/02/2020 à 19:31 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Nous adopterons un plan vélo avec l'objectif clair, doubler le nombre de cyclistes du quotidien d'ici la fin du mandat. Pour cela il faudra une étude sérieuse en début de mandat pour faire le point sur la part modale de chaque mode de déplacement. De nombreuses villes réussissent à augmenter le nombre de cyclistes de 15% par ans, nous avons cette ambition pour Colmar.

Action n°2 : je m'engage

Affecter au moins 0,5% du budget municipal d'investissement à un budget participatif de projets (avec un thème transport et mobilité) pour impliquer les citoyens dans l'amélioration de leur cadre de vie.

Le budget participatif fait partie de notre programme. Plutôt que de le baser sur une part du budget d'investissement qui peut fluctuer d'une année à l'autre, nous préférons donner un chiffre. Nous souhaitons commencer avec une ligne budgétaire de 200 000€ (ce qui correspond à peu près à 0,5% de la moyenne des investissements de ces dernières années) qui sera amenée à évoluer si la population s'approprie la proposition.

Action n°3 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 3 fois par an.

Pour réussir à doubler le nombre de cyclistes, il faut partir de l'existant pour l'améliorer. Cela se fait en concertation avec le terrain et ses usagers. Un comité vélo composé d'élus, des associations de cyclistes et des professionnels du secteur sera animé par un interlocuteur responsable du développement de l'usage du vélo à la ville et l'agglomération.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : route d'Ingersheim, avenue d'Alsace, rue de la 1ère armée...

Les aménagements cyclables dépendent de la nature de la rue ou de la route. Plus la fréquentation et la vitesse sont élevées, plus les aménagements doivent être sécurisés. Sur les axes cités, il faut de réelles pistes cyclables séparées des piétons et de la circulation automobile. Pour réaliser ces aménagements, mais aussi des trottoirs, il faudra signer une convention avec le département dans l'intérêt de tous les usagers.

Action n°5 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : la gare, le parc des expositions, les établissements scolaires, les lieux culturels et sportifs, quartiers...

C'est encore un point que nous évoquons depuis que nous sommes au conseil municipal. Les itinéraires cyclables ne sont pas les mêmes que ceux en voiture. Il faut donc orienter les cyclistes, particulièrement les nouveaux et les cyclotouristes.

Action n°6 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019, particulièrement au niveau des passages de la voie ferrée

Le plan vélo du gouvernement est une avancée, bien que son enveloppe budgétaire ne soit pas assez importante. Néanmoins il s'agit d'une opportunité que les collectivités devront savoir saisir pour investir plus dans des infrastructures cyclables de qualité et notamment les franchissement de voies ferrées.

Action n°7 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture, déneigement... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Lors du dernier conseil municipal, nous avons soulevé le problèmes des pistes cyclables recouvertes des feuilles mortes qui sont tombées en même temps qu'on installait les décorations de Noël. Les pistes cyclables et les trottoirs pour les piétons doivent être traités avec la même attention que les routes. Lors de travaux il faut maintenir la continuité des trottoirs et des pistes cyclables et répartir l'emprise des travaux sur l'ensemble de la voirie. En Hollande, c'est une habitude courante.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°8 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Pour réduire l'empreinte carbone de la ville et améliorer sa qualité de l'air, il faut réduire l'usage de la voiture en ville. Nous commencerons par supprimer le transit place de la Cathédrale, qui est aujourd'hui encore un aspirateur à voiture. Le plan de circulation sera amené à évoluer avec l'amélioration de la qualité des déplacements en bus et des modes actifs.

Action n°9 : je m'engage

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. Avenue d'Alsace, avenue de la République, route de Strasbourg, boulevard Poincaré, rue Stanislas, rue de la 1ère armée...

Nous souhaitons améliorer la qualité et l'attractivité des transports en commun en créant des lignes de bus à haut niveau de service. Pour cela il faut des voies dédiées aux bus pour qu'ils gagnent en vitesse. Nous pensons que les avenues de l'Europe et de la Liberté seraient les premières à être étudiées car la densité de population des quartiers ouest, la plus faible part de foyers y possédant une voiture et l'expérience du marché qui coupe cet axe tous les mercredis peuvent contribuer au succès de la transformation.

Action n°10 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Une ville à 30 faisait partie de notre programme de 2014. Entre temps, de nombreuses rues secondaires sont passées à 30 km/h. Malheureusement les aménagements ne sont pas toujours suffisants et les automobilistes ont tendance à rouler plus vite. Il faut des aménagements contraignant la vitesse et/ou des aménagements spécifiques pour les cyclistes comme les rues vélos qui donnent la priorité aux vélos en empêchant les automobilistes de les doubler. Plusieurs villes, dont Strasbourg et Mulhouse en ont aménagé.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°11 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité. Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Un des principaux freins pour l'utilisation du vélo est la crainte du vol. Nous souhaitons installer plus d'arceaux à vélos, des parkings fermés et sécurisés de type vélobox, notamment pour les résidents et les salariés du centre ville. Nous souhaitons également inclure systématiquement des arceaux à vélos lorsqu'une nouvelle route est créée. Nous avons, par exemple, demandé en commission urbanisme que des arceaux soient installés lors de la réfection de la rue Edouard Richard. Lors de la discussion sur le PLU, nous avons relevé que le nombre de places de stationnement voiture dépendait de la taille du logement, mais que l'espace pour les vélos était trop réduit. Nous souhaitons encourager les parents d'élèves à ne plus emmener leur enfant à l'école en voiture. Il faut donc des équipements sécurisant les vélos ou les trottinettes.

Action n°12 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Poursuivre l'implantation des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Comme nous voulons installer plus d'arceaux à vélo, partout en ville. Nous utiliserons ces espaces dès aujourd'hui.

Action n°13 : je m'engage

Imposer des normes minimales de stationnement vélo ambitieuses dans toutes les nouvelles constructions lors de la modification ou révision du PLU.

Nous sommes déjà intervenus lors de l'élaboration du précédent PLU. Nous confirmerons notre intention lors d'une révision.

Action n°14 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Nous souhaitons encourager ce type de livraison. A Mulhouse une société emploie 3 personnes en offrant ce type de service. La ville peut faciliter ce changement de paradigme de la livraison par des aménagements mais aussi en faisant appel à ce type de livraison. Nous sommes convaincus de l'intérêt du vélo cargo puisque nous en utilisons un comme local mobile de campagne.

Action n°15 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Et créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville.

Nous n'arriverons pas seuls à l'objectif de doubler le nombre de cyclistes. Il faut des relais associatifs, les vélos écoles, les ateliers d'auto-réparation, des associations de promotion du vélos sont incontournables. Une maison du vélo, avec au moins un salarié, permet de centraliser ces associations mais aussi d'être un lieu ressource pour les cyclotouristes.

Promouvoir une culture vélo

Action n°16 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

Et mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Comme précisé précédemment, nous souhaitons encourager les parents d'élèves à ne plus prendre la voiture pour emmener leurs enfants à l'école. Pour que les enfants maîtrisent correctement les règles de sécurité, d'équipement et de circulation à vélo, la ville a tout intérêt à s'inscrire dans le programme "savoir rouler à vélo" et permettre à un éducateur mobilité de les former.

Action n°17 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Il fut un temps où une structure de ce type existait dans le parc du château d'eau. Cette mesure est complémentaire de la volonté de former les enfants, mais permettrait également aux adultes désireux d'apprendre à faire du vélo d'avoir un site sécurisé.

Action n°18 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

De nombreuses personnes de notre liste utilisent le vélo au quotidien, certains n'ont pas de voiture, une fois élus, nous ne changerons pas nos habitudes. Au conseil municipal nous avons déjà demandé l'instauration de l'IKV, nous proposerons le forfait mobilité durable. Nous créerons également une flotte de vélos pour le personnel municipal et l'encouragerons à l'utiliser.

Action n°19 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture". Le dernier dimanche du mois de mars et le dernier dimanche du mois de septembre. Et pérenniser "la fête du vélo".

Dans notre programme nous proposons une journée dédiée au vélo sur l'agglomération. Actuellement la "fête du vélo" correspond à la journée de l'environnement une année sur deux. Si cette journée est un succès nous pourrions en proposer 2.

Action n°20 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Les nouveaux dispositifs réglementaires ne sont pas forcément connus, ni des automobilistes, ni des cyclistes. Les contre-sens cyclables sont parfois pris dans les deux sens, utiliser un tourne à droite peut être perçu comme griller un feu, les sas vélos ne sont pas toujours respectés, de la même façon il arrive que des automobilistes se garent sur les pistes cyclables. A l'inverse, des cyclistes ne sont pas suffisamment visibles, ne respectent pas les feux rouges ou roulent trop vite en présence de piétons. Communiquer et informer est la base pour prévenir ces méconnaissances et incivilités.

Commentaires généraux

Notre réflexion ne se cantonne pas à la ville, mais s'étend à l'agglomération. Nous souhaitons ainsi développer le stationnement sécurisé des vélos au niveau des aires de covoiturage et des arrêts de bus des petites villes et village de l'agglomération.

Nous maintiendrons la prime à l'achat d'un vélo et nous en créons une nouvelle de 30€ pour l'achat d'équipement de sécurité (cadenas efficace, éclairage, casque, gilet réfléchissant) car de nombreux cyclistes ne souhaitent pas investir dans ces équipements s'ils roulent sur de vieux vélos.

Ces idées ne sont pas exhaustives, la personne en charge du vélo en lien avec le comité vélo sera également amené à faire remonter toute initiative allant dans le sens du développement de l'usage du vélo.